

Les principales activités

- accueillir les clients et leurs animaux
- vendre les produits vétérinaires
- tenir le secrétariat
- veiller à l'hygiène et la sécurité
- préparer les animaux et le matériel médical

La formation

Elle est organisée en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Il faut donc être embauché dans un cabinet vétérinaire pour suivre la formation et obtenir le **Titre d'auxiliaire vétérinaire qualifiée (AVQ)**.

Elle est ouverte à toute personne ayant au minimum un **niveau CAP ou un BEP** ou ayant suivi une formation de mise à niveau par le GIPSA (centre de formation des auxiliaires vétérinaires).

La formation est organisée sur 1 an, dont une semaine par mois en centre de formation.

Au programme :

accueil, secrétariat, hygiène et sécurité, contention des animaux, matériel médical.

La qualification d'auxiliaire vétérinaire permet de suivre la formation **d'auxiliaire spécialisée vétérinaire (ASV)** - voir fiche suivante.

Pendant la formation, le bénéficiaire est salarié et rémunéré selon son âge et son niveau d'études.



Au niveau national,
4 500
cabinets et cliniques vétérinaires
emploient des salariés.

Salaire mensuel de départ après
obtention de la qualification
1 400 € bruts

AUXILIAIRE VÉTÉRINAIRE

Le métier au quotidien

Que fait-elle ?

L'auxiliaire a une double fonction : à la fois secrétaire du cabinet vétérinaire et aide-soignante pour les animaux. Auprès du vétérinaire son rôle est essentiel : prise de rendez-vous, accueil des clients, vente de produits vétérinaires, préparation et commande du matériel médical et des produits, entretien des locaux pour en garantir l'hygiène et la sécurité.

Elle s'occupe aussi des animaux placés en clinique, les nourrit, assure leur entretien et les prépare avant la consultation.

Comment travaille-t-elle ?

Polyvalente et relativement autonome, l'auxiliaire vétérinaire exerce un métier à la fois technique et relationnel. Selon les cas, l'auxiliaire vétérinaire peut travailler dans une petite structure, sous la responsabilité du vétérinaire ou dans une clinique où plusieurs vétérinaires sont associés. Elle fera alors partie d'une équipe composée d'autres auxiliaires et d'auxiliaires spécialisées vétérinaires. Les auxiliaires pourront alors se spécialiser sur telle ou telle tâche.

L'activité du cabinet peut être consacrée aux animaux de compagnie, aux animaux de rente (élevages bovins, ovins, équins, etc.) ou bien encore être mixte et porter sur les deux champs.

Ses principaux contacts sont les clients, propriétaires d'animaux de compagnie ou les éleveurs. Elle peut aussi avoir des contacts avec des services administratifs et des représentants de produits pour animaux.

Ce métier est accessible aux femmes et aux hommes.



POUR EN SAVOIR PLUS...

reportez-vous au verso de cette fiche.

L'Organisme de formation de la profession

- **GIPSA** - Groupement d'Intérêt Public Formation
Santé Animale et Auxiliaire vétérinaire
5 boulevard de la République
13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél. 04 42 93 63 30
E.mail : accueil@gipsa.fr
www.gipsa.fr/index.php

La formation peut se dérouler sur différents sites :

- Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
- Blanquefort (Gironde)
- Juvisy (Essonne)
- Poissy (Yvelines)
- Rambouillet (Yvelines)

Comment trouver un employeur ?

Quelques sites d'aide à la recherche...

- **AFIJ** (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés)
10, Impasse Robiquet - 75006 PARIS - Tél. 01 53 63 83 10
www.afij.org
- **ANPE** (Agence nationale pour l'emploi)
www.anpe.fr
- **CIDJ** (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)
101 Quai Branly - 75015 PARIS - Tél. 01 44 49 12 00
www.cidj.com
- **Cité des métiers**
Cité des sciences et de l'industrie - 30, avenue Corentin-Cariou - 75019 PARIS
Tél. 01 40 05 70 00
www.cite-sciences.fr
- **Missions locales et PAIO** (Permanences d'accueil d'information et d'orientation de votre région)
www.missions-locales-france.org

Ces organismes ont un rôle d'écoute, d'information, d'orientation, d'accompagnement et de soutien en matière de formation et d'emploi.



*Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter*

L'OPCA PL

Tél. 01 46 39 38 37

www.opcapl.com

E.mail :

guidemetiersante@opcapl.com

52- 56, rue Kléber

92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex

**> Présentation synthétique
des fiches-métiers**